



VILLE DU PRADET

Accusé de réception en préfecture  
083-218300986-20241216-24-DCM-DGS-164-DE  
Date de télétransmission : 19/12/2024  
Date de réception préfecture : 19/12/2024

**AVENANT N°1  
A LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS  
DE L'ASSOCIATION « LES PETITS ECRANS »  
SIGNEE LE 01 NOVEMBRE 2022**

**Conclu entre :**

La Commune de **LE PRADET** représentée par son Maire, **Hervé STASSINOS** agissant aux présentes en vertu d'une délibération du Conseil Municipal n°22-DCM-DGS-066 du 4 juillet 2022 portant délégation d'attributions au Maire, et au regard des dispositions de l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales.

**D'UNE PART,**

**ET**

L'association « **LES PETITS ECRANS** » relevant des dispositions de la loi de 1901, ayant son siège Espace Culturel Albert Camus – La Coupiane – 83160 La Valette-du Var, déclarée au Journal Officiel le 26 septembre 2015, représentée par sa Présidente en exercice Mme Marie-Thérèse CASPAR dûment habilitée,

**D'AUTRE PART,**

**Il a été arrêté et convenu ce qui suit :**

**Article 1 :**

Les tarifs d'entrée du Cinéma Francis Veber sont restés inchangés depuis 2016 mais l'augmentation des salaires et des prix des fournisseurs depuis plusieurs années nécessite désormais à revoir à la hausse les tarifs. Ils ont veillé pour autant à ce qu'ils soient encore les plus bas du territoire.

La nouvelle grille tarifaire au 1<sup>er</sup> Janvier 2025 sera déclinée comme suit :

- Tarif plein : 7€
- Tarif réduit (sur présentation d'un justificatif) :
  - o 6€ pour les Séniors (+60 ans), CE, COS, personnes en situation de handicap, groupes + de 10 personnes, abonnés Espace des Arts
  - o 5€ : - 18 ans, Étudiants (hors université de la garde), demandeurs d'emploi
  - o 5€ : abonnés Les Petits Écrans (carte d'abonnement : 50€ 10 places / 30€ 6 places + 5€ de frais de carte à l'achat)
  - o 4€ : scolaires, centres de loisirs, partenariat mairie...

**Article 2 :**

Les autres dispositions de la convention initiale restent inchangées.

Fait à Le Pradet le .....

**M. Le Maire  
Hervé STASSINOS**

**Mme La Présidente de l'association  
Marie-Thérèse CASPAR**